

RDC* ET CONGO : Zéro rejet dans le fleuve

Le SIAAP est à l'initiative d'un projet transfrontalier ambitieux : atteindre l'objectif de « zéro » rejet d'eaux usées non traitées dans le fleuve Congo, actuel réceptacle des eaux usées des capitales Kinshasa et Brazzaville, où vivent plus de 20 millions de personnes. Ce projet rentre par ailleurs dans le cadre de l'Alliance des mégapoles.

*RDC : République Démocratique du Congo

✓
Convention votée
à l'unanimité
lors du Conseil
d'administration
du SIAAP
du 13/11/2019

Focus sur

✓ ... les actions à fin 2021

Réalisation d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité relative à la construction de deux unités de traitement des boues de vidange de part et d'autre du fleuve Congo. Les travaux ont été réalisés en 2021.

🕒 ... les actions à réaliser

Ce projet fera partie des projets innovants, présentés lors du prochain Forum Mondial de l'Eau à Dakar au Sénégal, en 2022, sur le thème de la gestion des eaux transfrontalières. Les futurs agents des unités seront formés à la gestion de l'ouvrage.

Objectif de la coopération

Pour freiner le désastre écologique et sanitaire en cours, marqué notamment par de fortes épidémies de choléra, le SIAAP a proposé aux élus locaux la mise en œuvre d'une solution d'assainissement commune, en remplacement de l'actuel réseau d'égouts et de caniveaux à la fois faible et défectueux. Ce projet doit se dérouler en plusieurs phases :

Phase 1 : réalisation d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité relative à la construction de deux unités de traitement des boues de vidange de part et d'autre du fleuve Congo.

Phase 2 : selon les obligations définies en phase 1, réaliser les infrastructures nécessaires pour la création du traitement des boues de vidange de la province de Kinshasa et la ville de Brazzaville.

Phase 3 : créer les conditions d'exploitation des stations de traitement, former les agents nécessaires à ladite exploitation ainsi que travailler à la réglementation locale favorable au projet ayant pour but d'amener la ville à zéro rejets sauvages de boues de vidange.

Phase 3 bis : travailler à la mise en place de la facturation d'assainissement pour les usagers.

Phase 4 : créer et implanter les sites de traitement de boues de vidange définis et eaux usées des égouts existants.

En complément de la réalisation de ces infrastructures, un accompagnement des autorités locales est prévu.



Construction
du filtre planté

Nombre de bénéficiaires :

18 000 000 habitants à Kinshasa

2 000 000 habitants à Brazzaville

Taux d'accès à l'assainissement dans le pays :

5,5% pour Kinshasa

11% pour Brazzaville

Rang IDH du pays :

175^e/189

Les dates clés

2019

2022

DÉBUT DE LA
COOPÉRATION

FORUM MONDIAL
DE L'EAU À DAKAR
(SÉNÉGAL)

Les partenaires du projet :

UNESCO | Commune de Brazzaville |

Fondation ÉCOGLOBAL

